

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

STATAFRIC

19^e COMITÉ DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES BUREAUX NATIONAUX DE STATISTIQUE (CoDGs)

3-5 décembre 2025, Addis-Abeba, Éthiopie

RAPPORT

Décembre 2025

Introduction

1. La dix-neuvième session du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique (CoDGs) de l'Union africaine s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, du 3 au 5 décembre 2025, conformément au thème de l'Union africaine pour 2025 : « *Contribution des statistiques à la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais de réparations* ».

Participation

2. *La réunion a rassemblé les directeurs généraux des offices nationaux de statistique des États membres de l'UA, des organisations panafricaines, des partenaires de développement, des journalistes, des centres de formation en statistique, des experts indépendants, des États non africains et des observateurs.*

a) États membres

3. Des délégués de 43 États membres de l'UA ont participé à la réunion : Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

b) Autres participants

4. D'autres participants ont également assisté à la réunion, notamment :

a. **Communautés économiques régionales (CER)** : Union du Maghreb arabe (UMA), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté de développement de l'Afrique austral (SADC).

b. **Organisations panafricaines (OPA)** : Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), Observatoire africain des migrations (OAM), Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Commission de l'Union africaine (OSPD, STATAFRIC), Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et Banque africaine de développement (BAD).

c. **Autres organisations régionales et écoles de statistique** : Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), École nationale de statistique et d'analyse économique (ENSAE), École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), École supérieure de statistique et d'analyse de l'information (ESSAI), Université Makerere, Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée (ISSEA), Université d'Ibadan, Institut de formation et de recherche démographique (IFORD).

d. Autres organisations internationales et États non africains : ATAF, Eurostat, Banque mondiale, OCDE, Paris 21, FAO, INSEE, OIM, OIT, Statistics Sweden, Praia Group, Statistics Norway, Statistics Sweden, Expertise France et Data Act Lab, PNUD, UNICEF, FNUAP, ONU Femmes et Institut international de statistique.

e. Principaux experts et consultants.

Objectifs de la réunion

5. L'objectif principal de la^{19e} session du CoDGs était de réfléchir aux moyens de produire des statistiques fiables, notamment celles qui peuvent aider les décideurs à mettre en place des systèmes judiciaires résilients afin d'améliorer l'accès à une justice inclusive, permanente, de qualité et pertinente en Afrique. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- (i) Présenter le rapport de l'examen à mi-parcours (EMP) du SHaSA 2 ;
- (ii) présenter les notes clés sur le thème 2025 de l'UA « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations » ;
- (iii) présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre de la 18e session du CoDGs ;
- (iv) Présenter l'état d'avancement de la signature et de la ratification de la Charte africaine des statistiques ;
- (v) Discuter des mécanismes de coordination statistique et de leur mise en œuvre sur le continent ; et
- (vi) Mettre en place la gouvernance de STATAFRIC.

Séance d'ouverture

6. La 19e session du Comité des directeurs généraux des offices nationaux de statistique (CoDGs) s'est ouverte par un accueil chaleureux de la part du directeur général des statistiques éthiopien, le Dr Beker Shale, et d'autres responsables, invités de marque et représentants d'organisations régionales et internationales. Les intervenants ont souligné le rôle indispensable de statistiques fiables, actualisées et harmonisées pour orienter les politiques fondées sur des données probantes, la planification du développement et une croissance équitable à travers l'Afrique. Les investissements de l'Éthiopie dans son système statistique national, notamment dans les enquêtes et les recensements, ont été présentés comme des exemples d'engagement en faveur d'un développement fondé sur des données probantes. L'importance de moderniser les capacités statistiques, de favoriser la collaboration entre les offices statistiques africains et mondiaux et de tirer parti des innovations numériques et du big data a été fortement soulignée.

7. Les principaux partenaires et dirigeants, notamment le professeur Samuel Annim (CEA), Mme Dorothee Ouissika (BAfD), M. Nyakassi Sanyang (GBoS), S.E. Selma Malika Haddadi (vice-présidente de l'UA), S.E. Ahmed Shide (ministre des Finances de l'Éthiopie) et S.E. Temesgen Tiruneh (vice-Premier ministre), ont souligné les

progrès réalisés par l'Afrique en matière de développement statistique, la nécessité de disposer d'indicateurs solides et inclusifs sur la justice, les inégalités et les réparations historiques, ainsi que le rôle central de la Charte africaine des statistiques. Ils ont appelé à un renforcement des partenariats, à l'harmonisation des données, au renforcement des capacités institutionnelles et à des approches innovantes, notamment l'intelligence artificielle et le big data, afin de garantir que les statistiques servent non seulement à éclairer les politiques, mais aussi à faire progresser la justice, l'inclusion et le développement durable à travers le continent.

Session I : Questions de procédure

I.1. Questions d'organisation (quorum)

8. La 19e session du CoDG a réuni 43 États membres de l'UA. Le quorum était donc atteint.

I.2. Adoption de l'ordre du jour

9. L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification.

I.3. Élection du bureau

10. Le bureau élu pour la 19e session de la CoDGs est le suivant :

- Président : Zambie
- 1^{er} Vice-président : Algérie
- 2^e vice-président : Cameroun
- 3^e vice-président : Tanzanie
- Rapporteur : Sénégal

I.4. Discours liminaire

11. Le statisticien général de l'Afrique du Sud a ouvert la 19^e session du CoDGs, en remerciant les partenaires et en soulignant que le thème 2025 de l'UA sur la justice et les réparations était essentiel pour lutter contre les inégalités historiques en Afrique. Il a insisté sur le rôle clé des statistiques dans la documentation des injustices passées, l'orientation des politiques de transformation et le soutien aux réparations, tout en soulignant les défis tels que les lacunes dans les données, la faiblesse des mesures de la discrimination et l'invisibilité des populations de la diaspora. Il a appelé à la mise en place d'indicateurs fiables sur les inégalités, la justice et la discrimination, d'un cadre statistique continental dans le cadre du SHaSA II et à l'utilisation des innovations numériques et du big data, exhortant les ONS et leurs partenaires à agir de manière décisive pour produire des statistiques crédibles et harmonisées qui permettent une action fondée sur des données probantes pour l'avenir de l'Afrique.

Session II - État d'avancement de la mise en œuvre du programme SHaSA 2

II.1 Présentation du rapport d'examen à mi-parcours de SHaSA 2 (2017-2025)

12. Le consultant de STATAFRIC a présenté l'examen à mi-parcours de la stratégie SHASA 2, en soulignant les réalisations, les défis et les domaines à améliorer, notamment l'engagement politique, la coordination, le financement et la participation des parties prenantes. L'examen, coordonné par STATAFRIC, a porté sur tous les thèmes et objectifs stratégiques de SHaSA2.

13. Les conclusions ont révélé un taux de mise en œuvre global de 63 %, avec des disparités dans la mise en œuvre entre les différents thèmes et objectifs stratégiques. Les principales recommandations ont mis l'accent sur l'accélération du recrutement du personnel clé de STATAFRIC, la mise en œuvre complète du PANSTAT, l'amélioration de la diffusion des données et la garantie d'un processus inclusif dans l'élaboration de SHaSA 3 afin d'assurer le succès de la mise en œuvre.

Discussions et recommandations

14. Les délégués ont souligné la nécessité de disposer de rapports détaillés et spécifiques à chaque secteur afin de suivre les progrès réalisés dans la production de données continentales harmonisées et de qualité, en particulier grâce à des initiatives telles que SHaSA 2. En outre, des préoccupations ont été exprimées concernant l'absence de recensements de la population dans les principaux pays africains, soulignant l'impact potentiel sur l'exactitude des données démographiques. La collaboration avec les partenaires de développement et le renforcement des capacités de leadership ont été identifiés comme des étapes essentielles pour relever les défis actuels et normaliser les pratiques dans les États membres.

15. La réunion a recommandé de renforcer les capacités des dirigeants (présidents et secrétariat) afin d'assurer un suivi et une mise en œuvre efficaces de ces initiatives. En outre, il est recommandé de mettre en place une équipe chargée de se rendre dans les États membres (en conflit et en situation d'après-conflit) afin de mieux comprendre les défis liés aux initiatives en matière de recensement et de données.

Session III : Coordination des activités statistiques

II.1 Présentation du rapport d'examen à mi-parcours de SHaSA 2 (2017-2025)

16. Le consultant STATAFRIC a présenté l'examen à mi-parcours de la stratégie SHASA 2, en soulignant les réalisations, les défis et les domaines à améliorer, notamment l'engagement politique, la coordination, le financement et la participation des parties prenantes. L'examen, coordonné par STATAFRIC, a porté sur tous les thèmes et objectifs stratégiques de SHaSA 2.

17. Les conclusions ont révélé un taux de mise en œuvre global de 63 %, avec des disparités dans la mise en œuvre entre les différents thèmes et objectifs stratégiques. Les principales recommandations ont mis l'accent sur l'accélération du recrutement

du personnel clé de STATAFRIC, la mise en œuvre complète du PANSTAT, l'amélioration de la diffusion des données et la garantie d'un processus inclusif dans l'élaboration de SHaSA 3 afin d'assurer le succès de la mise en œuvre.

Discussions et recommandations

18. Les délégués ont souligné la nécessité de disposer de rapports détaillés et spécifiques à chaque secteur afin de suivre les progrès réalisés dans la production de données continentales harmonisées et de qualité, en particulier grâce à des initiatives telles que SHaSA 2. En outre, des préoccupations ont été exprimées concernant l'absence de recensements de la population dans les principaux pays africains, soulignant l'impact potentiel sur l'exactitude des données démographiques. La collaboration avec les partenaires de développement et le renforcement des capacités de leadership ont été identifiés comme des étapes essentielles pour relever les défis actuels et normaliser les pratiques dans les États membres.

19. La réunion a recommandé de renforcer les capacités des dirigeants (présidents et secrétariat) afin d'assurer un suivi et une mise en œuvre efficaces de ces initiatives. En outre, il est recommandé de créer une équipe chargée de se rendre dans les États membres (en conflit et post-conflit) afin de mieux comprendre les défis liés aux initiatives en matière de recensement et de données.

Session III : Coordination des activités statistiques

III.1 Rapport sur le Comité africain de coordination statistique (ASCC)

20. La présentation a donné un aperçu complet des initiatives en cours visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux à travers l'Afrique. Le rapport a souligné l'importance de mettre en place des institutions résilientes et autonomes, capables de fournir des données fiables et actualisées afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les programmes de développement continentaux.

21. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités, en particulier sur le déploiement de l'assistance technique, les programmes de formation et les enquêtes collaboratives. Parmi les efforts notables, citons les projets conjoints avec des organisations telles que la FAO et la Banque mondiale, qui ont soutenu les recensements agricoles, amélioré les méthodologies et contribué à l'établissement de bilans alimentaires.

22. L'alignement sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable a été mis en avant comme principe directeur. L'ASCC a insisté sur l'harmonisation des stratégies nationales, la mise à jour de cadres tels que le Système de comptabilité nationale (SCN) et la promotion de la coopération régionale afin de garantir que les pays progressent ensemble vers des étapes statistiques clés.

23. Le rapport a abordé des défis importants, notamment la mobilisation des ressources, la durabilité et la dépendance excessive à l'égard des sources de financement externes. Il a appelé à une plus grande autonomie financière et à l'intégration de l'innovation, telle que l'intelligence artificielle et les mégadonnées, afin de moderniser les infrastructures statistiques et de suivre le rythme des progrès mondiaux.

24. Enfin, l'ASCC a formulé des recommandations claires en faveur de réformes juridiques, de stratégies de communication renforcées et d'une participation plus large des parties prenantes. Ces mesures visent à soutenir la modernisation du droit statistique, à améliorer la promotion de la valeur des données et à faire progresser le leadership de l'Afrique dans le développement statistique mondial.

25. La réunion parallèle sur les migrations a souligné la nécessité cruciale de disposer de systèmes de données solides et harmonisés pour saisir efficacement les tendances migratoires à travers l'Afrique. Elle a mis l'accent sur la complexité inhérente au suivi des mouvements migratoires en raison de la diversité des cadres juridiques, de l'intégration régionale et de la coordination interétatique limitée. La réunion a souligné les efforts déployés par les organisations partenaires pour soutenir les bureaux de statistique par le biais d'une assistance technique, du partage de méthodologies et de l'intégration des statistiques sur les migrations dans la planification du développement national et continental.

26. Un large consensus s'est dégagé sur l'importance du renforcement des capacités, des réformes législatives et de la garantie d'un financement durable afin de garantir que les données sur les migrations soient à la fois fiables et exploitables pour la planification politique et humanitaire.

27. L'événement parallèle sur la gouvernance, la paix et la sécurité s'est concentré sur la nécessité de renforcer les cadres institutionnels des systèmes statistiques africains afin d'améliorer la transparence, la responsabilité et la prise de décision fondée sur des données probantes. L'événement a appelé à des réformes qui soutiennent la consolidation de la paix et la gouvernance fondées sur les données, en particulier dans les régions touchées par l'instabilité et les pressions migratoires.

Discussions et recommandations

28. Les discussions ont révélé un large consensus sur la nécessité de donner la priorité au renforcement des capacités et à la mobilisation des ressources pour les institutions statistiques. Les participants ont souligné l'importance d'investir dans la collecte de données qualitatives, l'innovation technologique et le développement des compétences en communication afin de mieux promouvoir la valeur des statistiques pour la bonne gouvernance et l'élaboration des politiques. Les préoccupations relatives à la viabilité financière et à la dépendance des bureaux de statistique à l'égard des donateurs externes ont été des thèmes récurrents, et il a été suggéré que les États membres envisagent d'affecter des ressources nationales spécifiques aux

activités statistiques.

29. En outre, les participants ont débattu des rôles et des procédures de nomination des points focaux nationaux, cherchant à clarifier la représentation et les niveaux d'engagement dans le cadre des initiatives statistiques continentales. Des appels répétés ont été lancés en faveur de la modernisation de la législation nationale en matière de statistiques, de la mise à jour de la Charte africaine de la statistique et du renforcement de la collaboration avec des partenaires tels que Paris 21. La nécessité pour l'Afrique de se tenir au courant des progrès en matière d'intelligence artificielle et d'analyse des mégadonnées a été soulignée, des projets pilotes et des évaluations étant déjà en cours dans plusieurs pays.

30. Enfin, la discussion a mis en évidence l'impact et l'importance de la Journée africaine de la statistique, plaident pour qu'elle continue d'être célébrée comme une occasion de promotion, de renforcement des capacités et de présentation des réalisations statistiques. Plusieurs participants ont souligné l'importance d'aligner les campagnes statistiques sur les objectifs nationaux et régionaux, de partager les meilleures pratiques et de favoriser une culture de prise de décision fondée sur les données à travers le continent.

31. La réunion a abordé les défis persistants liés à la qualité des données, aux contraintes en matière de ressources et à la fragmentation des responsabilités entre les points focaux nationaux. Les participants ont débattu de la nécessité d'harmoniser les pratiques de collecte de données, de clarifier le champ d'action et le mandat des personnes chargées des questions migratoires et de renforcer la collaboration entre les pays. Un large consensus s'est dégagé sur l'importance du renforcement des capacités, des réformes législatives et de la garantie d'un financement durable afin de garantir que les données sur les migrations soient à la fois fiables et exploitables pour l'élaboration des politiques et la planification humanitaire.

III.2 Rapport sur l'examen par les pairs en Afrique

32. La présentation sur l'examen par les pairs des systèmes statistiques nationaux africains a souligné l'importance d'évaluer les capacités statistiques nationales et d'élaborer des stratégies d'amélioration. Le processus d'examen comprenait une auto-évaluation des pays à l'aide d'un questionnaire instantané, suivie de visites sur place par des pairs, et couvrait des domaines clés tels que l'organisation, le cadre juridique, les processus de production et la diffusion des données. Deux cycles d'examens par les pairs ont été discutés : le premier a porté sur 16 pays ; le second visait 15 pays, mais n'a pu être mené à bien que dans 11 pays en raison de problèmes de calendrier et de logistique.

33. Il a détaillé les difficultés pratiques rencontrées pour mobiliser les directeurs généraux en vue de ces examens, notamment les transitions à la tête des institutions et d'autres engagements nationaux. Parmi les recommandations figuraient la publication des rapports d'examen par les pairs, la possibilité pour les directeurs adjoints ou le personnel expérimenté d'agir en tant que pairs si nécessaire, et

l'importance accordée au questionnaire instantané pour l'amélioration continue. L'importance de la transparence, de l'adaptabilité et de l'amélioration continue du système a été soulignée à plusieurs reprises, tout comme la nécessité de veiller à ce que les enseignements tirés de chaque examen profitent à l'ensemble de la communauté statistique africaine.

Discussions et recommandations

34. La discussion a mis en évidence le rôle des INS dans l'évaluation des stratégies nationales de développement des statistiques, l'identification des forces et des faiblesses et l'information sur les réformes. La réunion a examiné les critères de sélection des pays, tels que ceux qui n'ont pas fait l'objet d'examens récents et ceux qui préparent de nouvelles stratégies. Le processus est volontaire, ne coûte rien aux pays et fait appel à des observateurs externes et régionaux, dans le but d'améliorer la coordination, les capacités et la gouvernance statistique globale.

35. Les membres ont partagé leurs expériences des examens par les pairs passés, soulignant les avantages tels que la sensibilisation, l'accès au financement et les possibilités d'amélioration institutionnelle. Cependant, ils ont également reconnu les défis à relever, notamment la mise en œuvre limitée des recommandations, les obstacles politiques et les problèmes logistiques, en particulier dans les pays touchés par des conflits comme le Soudan. Des appels ont été lancés en faveur d'un financement plus durable, du partage des meilleures pratiques et de moyens d'impliquer tous les États et examinateurs intéressés dans les cycles futurs.

III.3 Rapport sur les statistiques des recettes en Afrique

36. La 10e édition du rapport sur les statistiques des recettes en Afrique, une initiative conjointe de la CUA, de l'OCDE et de l'ATAF, couvre les données de 38 pays, ce qui représente une croissance significative depuis son lancement en 2016. En tant que partenaire clé, le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la qualité, de la comparabilité et de l'accessibilité des données sur les recettes à travers le continent. Cette initiative met fortement l'accent sur l'harmonisation des données et s'est récemment concentrée sur une classification des recettes publiques spécifique à l'Afrique. Le ratio moyen des recettes fiscales par rapport au PIB en Afrique s'élève à 16 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne de l'OCDE (34 %), même si une amélioration constante a été observée au fil du temps.

37. La plupart des recettes fiscales africaines proviennent de la TVA et des biens et services, tandis que certains pays continuent de dépendre de recettes non fiscales plus volatiles. Le cadre harmonisé de données soutient non seulement l'élaboration des politiques et la bonne gouvernance, mais favorise également l'intégration régionale, grâce à la disponibilité de données de plus en plus actuelles. Tous les pays africains sont encouragés à y participer, car cela renforce la transparence, permet des comparaisons significatives et favorise une meilleure politique budgétaire.

III.4 Rapport sur la formation au leadership des chefs des offices nationaux de statistique

38. Paris21, en collaboration avec STATFRIC et des partenaires mondiaux, a organisé une formation au leadership à l'intention des chefs des offices nationaux de statistique, en mettant l'accent sur l'efficacité du leadership, l'inclusion et l'innovation, en particulier en Afrique. Depuis 2015, ces ateliers ont favorisé les échanges entre pairs, avec le soutien d'organisations telles que le Center for Creative Leadership. Les principaux thèmes abordés sont l'intelligence émotionnelle, l'adoption de l'IA, l'égalité des sexes dans le leadership et l'intégration des données climatiques et de genre dans les stratégies nationales.

39. Le projet de préparation à l'IA, financé par Google et en partenariat avec la Banque mondiale et d'autres organismes, vise à étendre l'évaluation de l'IA à un plus grand nombre de pays. Parmi les réalisations récentes, citons l'élaboration de NSDS (9 pays) et de RSDS (2 CER) et le soutien continu aux stratégies de communication des données. La stratégie 2026-2030 de Paris21 donne la priorité à l'utilisation et à l'impact des données, garantissant ainsi la poursuite des progrès dans le domaine des statistiques officielles et la préparation collaborative aux nouveaux défis.

Session IV : Rapports des partenaires

IV.1 Rapport de la Banque mondiale sur HISWA, HISWACA, EARSP et SADC

40. La présentation a porté sur les projets régionaux de la Banque mondiale en Afrique visant à améliorer l'harmonisation des données statistiques et le renforcement des capacités. Parmi les principaux projets figurent une initiative de 1,5 milliard de dollars en Afrique de l'Ouest, un projet en Afrique centrale et un projet en Afrique de l'Est. Ces projets soutiennent 15 pays en Afrique de l'Ouest, cinq en Afrique centrale, quatre en Afrique de l'Est et six dans la région de la SADC. Parmi les réalisations, on peut citer la conduite de recensements dans des pays comme le Ghana, la Côte d'Ivoire et la Tanzanie, et l'utilisation de méthodes innovantes telles que les drones à des fins statistiques. Les principaux résultats ont été les progrès réalisés dans les projets régionaux visant à harmoniser et à améliorer les capacités statistiques en Afrique tout en améliorant l'accessibilité et la qualité des données, ce qui a finalement profité à la prise de décision et aux moyens de subsistance.

IV.2 Rapport d'Eurostat sur le programme PAS II

41. Le Programme panafricain de statistiques (PAS2) s'est concentré sur la création

de statistiques utiles pour les décideurs politiques, en s'appuyant sur le succès du PAS1. Les États membres de l'UE ont apporté un soutien direct sous forme de subventions pour les statistiques macroéconomiques et sociales. Parmi les réalisations notables, citons l'harmonisation des statistiques, le renforcement des capacités et l'élaboration d'un tableau de bord des ODD. Le succès du programme a été attribué à une gouvernance et une coordination solides. Les discussions sur le PAS3 se poursuivent avec la délégation de l'UE, et l'on espère des nouvelles positives l'année prochaine.

IV.3 Rapport sur les migrations statistiques en Afrique

42. L'Office statistique de Suède, chargé d'élaborer et de diffuser les statistiques officielles, joue un rôle important dans la coopération internationale au développement depuis les années 1980. L'agence a participé activement à des projets dans toute l'Afrique, notamment en Zambie et au Kenya, afin d'améliorer la qualité des données et les capacités. Une initiative panafricaine majeure, financée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, implique quatre conseillers à long terme et divers partenaires tels que l'OIM, l'OIT, etc. Parmi les principales réalisations, citons les lignes directrices sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements, l'apprentissage entre pairs entre les pays et les études régionales sur les migrations. Le projet vise à améliorer la qualité des données, leur comparabilité et leur impact sur les politiques, en soulignant l'importance de données précises et fiables pour une prise de décision fondée sur des preuves et un développement durable.

IV.4 Rapport de l'OIT sur les statistiques du travail en Afrique

43. L'OIT a fourni un soutien technique pour améliorer les statistiques sur la main-d'œuvre à travers l'Afrique, conformément au programme de justice sociale et au programme de travail décent. Elle a élaboré des normes internationales pour les statistiques du travail, notamment en matière de collecte, de production et d'analyse des données, et a aidé les États membres à adopter les dernières résolutions de la CTI sur la sous-utilisation de la main-d'œuvre, le statut professionnel et l'économie informelle. L'OIT a également fourni des outils tels que des modèles de questionnaires et des orientations pour l'adaptation nationale, ainsi qu'une assistance technique sur divers sujets liés au marché du travail. En 2025, elle a aidé plusieurs pays africains à mettre en œuvre les dernières résolutions de la CIT et à mettre en place des systèmes d'information sur le marché du travail, en soulignant l'importance du partage des données pour enrichir la compréhension globale des marchés du travail.

Discussion et recommandations (I9 -I14)

44. Plusieurs questions clés ont été soulevées au cours de la discussion, qui a principalement porté sur les défis liés à la mise en œuvre des projets statistiques soutenus par la Banque mondiale en raison de la diversité des conditions internes des différents pays. Les participants ont souligné le manque d'uniformité dans l'exécution des projets, les préoccupations liées à l'accès limité à la formation en matière de leadership et de techniques, l'épuisement des ressources financières, les obstacles à la communication au sein des institutions statistiques et l'absence d'approches harmonisées, qui laissent certains pays sans soutien.

45. La réunion a recommandé d'élargir l'accès à la formation en matière de leadership et de techniques, en étendant les possibilités non seulement aux directeurs généraux, mais aussi à d'autres dirigeants, techniciens et journalistes. Il a également été suggéré de faire appel à des dirigeants expérimentés pour partager leur expertise, renforcer la collaboration et les échanges entre pairs, élaborer des stratégies d'harmonisation des méthodes statistiques, garantir un soutien inclusif de la part des partenaires régionaux et internationaux à tous les pays, et renforcer les stratégies d'engagement financier et des parties prenantes.

IV.5 Rapport du Groupe de Praia sur les statistiques de gouvernance

46. Après l'adoption du SHaSA en 2010 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union et la mise en place du Groupe technique spécialisé sur la gouvernance, la paix et la sécurité dans le cadre du SHaSA, le Groupe Praia a été créé en mars 2015 lors d'une réunion des Nations unies à Santiago, avec pour objectif principal l'élaboration de normes et de méthodologies internationales pour la compilation de statistiques sur la gouvernance. Le premier mandat du groupe (2015-2020) a donné lieu à la publication d'un manuel sur les huit dimensions de la gouvernance, notamment la non-discrimination et la lutte contre la corruption. Son deuxième mandat a mis l'accent sur l'amélioration des méthodologies et la lutte contre la discrimination et pour l'égalité, avec le soutien des Nations unies, du PNUD et d'ONU Femmes. En quatre ans, il a réuni 250 membres lors de 25 réunions et présenté des outils à la Commission des statistiques des Nations unies. Les projets futurs comprennent la validation des méthodologies, la recherche d'un troisième mandat et l'organisation d'événements parallèles sur la gouvernance et la sécurité.

IV.6 Rapport d'ONU Femmes sur les statistiques de genre en Afrique

47. Le programme africain sur les statistiques de genre, mené par l'Union africaine, la Banque africaine de développement, l'Eco et ONU Femmes, vise à améliorer la disponibilité, la qualité et l'utilisation des données sur le genre. Parmi les principales réalisations, on peut citer l'augmentation de la mesure des indicateurs de genre de 31 % en 2019 à 63 % en 2022. Le programme soutient diverses enquêtes et systèmes de données, tels que les enquêtes sur l'emploi du temps et les systèmes de données

administratives. Le Gabon devrait accueillir le Forum africain sur les statistiques de genre en 2026. Le programme passe de la phase deux à la phase trois, avec le soutien continu des partenaires et l'accent mis sur le renforcement des relations et l'évaluation des progrès.

Session V : Questions en cours et nouvelles/émergentes

V.1 NADABASE/ERETES

48. ERETES est un outil de compilation des comptes nationaux conforme au SCN 1993, au SCN 2008 (étape 5) et au SCN 2025, actuellement utilisé par 20 États membres de l'UA. La nouvelle version OE2.0 fusionne les modules clés, introduit des bases de données pluriannuelles et ajoute des fonctionnalités telles que les bilans, l'équilibrage semi-automatique et le backcasting assisté. La mise en œuvre comprend des ateliers de validation, des tests à grande échelle au Cameroun et au Sénégal, et des stratégies nationales de transition. Le plan 2026 de STATAFRIC comprend des ateliers régionaux et des visites d'étude visant à renforcer les capacités des utilisateurs.

49. NADABAS, un complément Excel avec un backend Access/SQL, prend en charge la compilation automatisée des comptes nationaux, le stockage sécurisé des données et la transition en douceur vers le SCN 2008. Il est désormais utilisé dans plusieurs pays de l'UA, contribuant à améliorer la préparation des SUT, à renforcer la qualité des données et à élargir les supports de formation et les tutoriels vidéo. Cet outil améliore la rapidité, la capacité de compilation et la sécurité du système. Une nouvelle version récemment mise à jour (5.10.004) comprend des fonctionnalités supplémentaires telles qu'une interface en portugais, renforçant encore sa facilité d'utilisation à travers le continent.

Discussions et recommandations :

50. Les participants à la réunion ont demandé des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles STATAFRIC prend en charge deux outils de comptabilité nationale, se demandant si cette double prise en charge n'affectait pas les efforts d'harmonisation et pourquoi un outil unique n'était pas préféré. STATAFRIC a expliqué qu'ERETES et NADABAS contribuaient tous deux à l'harmonisation en s'alignant sur les normes du SCN, tout en offrant des fonctionnalités différentes qui répondent à des contextes nationaux divers. La réunion a suggéré que la priorité immédiate devrait être d'aider les pays dont les comptes nationaux ne sont pas publiés depuis trois ans ou plus, afin d'améliorer la disponibilité et l'actualité des données. Le STATAFRIC a confirmé que les deux outils bénéficient d'un soutien, les États membres étant libres de choisir et de mettre en œuvre l'option la mieux adaptée à leurs besoins institutionnels.

V.2 Académie ISI sur l'intelligence artificielle

51. La réunion a examiné le lancement de l'Académie ISI, qui vise à renforcer le développement des capacités statistiques à l'échelle mondiale, en tirant parti des ressources et de l'expertise de l'Institut. L'Académie aide les pays membres et les partenaires à optimiser leurs capacités statistiques, à favoriser l'indépendance scientifique et à transférer les connaissances. En outre, l'Institut des pays anglophones d'Afrique de l'Ouest pour la statistique et la recherche économique a été présenté afin de relever les défis statistiques régionaux. Ce nouvel institut, basé au Ghana, complétera les efforts existants, se concentrera sur la formation et l'analyse comparative, et améliorera l'élaboration des politiques pour le développement régional.

V.3 Principes éthiques dans la profession statistique : une étude de cas de la République-Unie de Tanzanie

52. La discussion a porté sur les principes éthiques dans les professions statistiques, soulignant les contributions du Dr Chua en tant que première femme statisticienne générale de Tanzanie. Les principaux défis à relever sont les contraintes en matière de ressources, les problèmes de qualité des données et les pressions technologiques. La stratégie nationale de développement statistique de la Tanzanie vise à renforcer le système statistique national par le développement institutionnel et le renforcement des capacités. L'Association tanzanienne de statistique est confrontée à des difficultés de financement. Les évaluations du FMI et de la Banque mondiale ont salué l'intégrité statistique de la Tanzanie. La confiance dans les statistiques officielles est passée de 70 % en 2014 à 79 % en 2023. Les recommandations comprennent des réformes juridiques, le développement professionnel et l'amélioration de la qualité des données.

V.4 Stratégie des Nations unies pour les données et les statistiques en Afrique

53. La stratégie des Nations unies pour les données en Afrique vise à améliorer l'efficacité des données et la prise de décision au sein des Nations unies afin de relever les défis mondiaux tels que le développement, la paix et les droits de l'homme. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre du programme de transformation des Nations unies 2.0 et de la stratégie du Secrétaire général en matière de données. Ses principaux éléments comprennent l'accélération de la transformation du système statistique de l'Afrique, la réduction de l'aveuglement en matière de données, la promotion d'une culture des données et la promotion de la numérisation et du big data. La stratégie implique une collaboration entre les agences des Nations Unies telles que le FNUAP, ONU Femmes et la CEA, et sera soutenue par un document finalisé et un cadre de mise en œuvre, qui devraient être publiés en janvier.

Discussion et recommandations (V.3 – V.4)

54. La discussion a porté sur l'importance de l'indépendance institutionnelle des agences nationales de statistique en Afrique, avec des appels à des réformes juridiques pour soutenir cette indépendance. Les discussions ont souligné la nécessité de disposer de lignes directrices éthiques complètes et harmonisées pour les statisticiens. Il a été recommandé d'inclure des normes professionnelles et des codes de déontologie dans la Charte africaine de la statistique. La réunion a plaidé en faveur de la protection de la profession, en proposant une certification et un ordre professionnel pour les statisticiens. Le statut spécial et les protections juridiques des chefs d'agence ont été discutés afin de garantir l'indépendance du leadership. Enfin, la nécessité d'un renforcement continu de l'éthique, du renforcement des capacités et du transfert de connaissances à la prochaine génération a été soulignée.

V.5 Lancement des publications statistiques

55. Au cours de la réunion du CoDG, une série de publications statistiques majeures ont été officiellement lancées, reflétant la forte collaboration entre le Système statistique africain et les partenaires internationaux. L'Annuaire statistique africain 2023 a été dévoilé comme le fruit d'un effort conjoint de la CEA, de STATAFRIC et de la BAD, soulignant l'engagement continu en faveur de l'harmonisation des données continentales. STATAFRIC et Statistics Sweden, avec le soutien de la Banque mondiale, ont présenté les Lignes directrices sur les statistiques relatives aux migrations et aux déplacements, qui fournissent un cadre indispensable pour améliorer la qualité et la comparabilité des données connexes.

56. La réunion a également été marquée par la publication de la 4e édition du Rapport sur les migrations de main-d'œuvre 2023, élaboré en collaboration par l'OIT, la CUA, STATAFRIC, l'OIM et la GIZ. En outre, STATAFRIC, en partenariat avec l'OCDE et le Forum fiscal africain et avec le soutien de la Banque mondiale, a lancé la dernière édition des Statistiques des recettes en Afrique 2025. Enfin, STATAFRIC a présenté les nouvelles statistiques clés sur l'intégration africaine 2023, produites en collaboration avec les CER et avec le soutien financier de la Banque mondiale. Ensemble, ces publications mettent en évidence les progrès significatifs réalisés dans le renforcement de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles et dans l'amélioration des capacités statistiques sur le continent.

V.6 Programme MICS et Compendium sur la situation des enfants en Afrique

57. L'UNICEF a souligné la croissance rapide de la population infantile en Afrique, avec des projections indiquant une augmentation de 30 % d'ici 2050, passant de 702 millions à 904 millions d'enfants. L'organisation a noté les améliorations passées des indicateurs de santé infantile, mais a averti que les progrès marquaient le pas en raison des défis démographiques et de développement liés à l'. L'UNICEF a souligné

l'importance de disposer de systèmes statistiques harmonisés et de recueils de données annuels couvrant plusieurs domaines liés aux droits de l'enfant. Le programme d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) a été présenté comme un outil essentiel pour générer des données représentatives et de haute qualité, géré par les agences nationales avec le soutien de l'UNICEF. L'importance de partenariats solides aux niveaux mondial et national a été soulignée afin d'améliorer la qualité des données et de promouvoir des politiques axées sur les enfants dans toute l'Afrique.

V.7 Améliorer la mesure des migrations grâce au recensement, aux enquêtes et au système national de statistiques

58. La présentation a porté sur l'importance de disposer de données précises sur les migrations en Afrique. L'OIM, une organisation des Nations Unies présente dans 171 pays, dont tous les États membres de l'UA, collecte des données primaires sur les populations déplacées et collabore avec les gouvernements et les instituts nationaux de statistique. Les migrations en Afrique sont diverses, influencées par des schémas historiques et de nouveaux facteurs tels que la variabilité climatique. Des données fiables sur les migrations sont essentielles pour le développement et la planification démographique, car elles ont une incidence sur la santé, l'éducation, les marchés du travail et les infrastructures. L'OIM a souligné la nécessité de disposer de données standardisées sur les migrations dans les recensements et les enquêtes afin de soutenir des politiques fondées sur des données probantes et de respecter les engagements internationaux tels que le Pacte mondial pour les migrations.

V.8 Rapport de travail du Conseil des statistiques d'Afrique du Sud

59. Le Conseil sud-africain des statistiques (Stats Council) supervise la production et la coordination des statistiques officielles, avec l'aide du statisticien général et du ministre. Créé en 1999 et modifié en octobre 2023, le conseil garantit l'intégrité, la pertinence et la crédibilité des statistiques. Il donne des conseils sur la politique statistique, fournit des orientations techniques et coordonne les activités statistiques. Le rôle du Conseil s'est élargi pour inclure la supervision des entités du système statistique national. Il utilise le cadre sud-africain d'assurance qualité statistique (SASQAF) pour évaluer la qualité des données. L'indépendance du Conseil est essentielle pour maintenir l'intégrité statistique face aux pressions politiques.

Discussion et recommandations (V6 – V8)

60. La réunion a abordé la nécessité de délimiter clairement les rôles entre le Conseil de Statistics South Africa et le statisticien général, plusieurs participants soulignant l'importance de l'indépendance opérationnelle dans la gouvernance des statistiques nationales. Les efforts de collaboration avec l'UNICEF pour cartographier les ménages et traiter la question des migrations, en particulier pour les personnes

déplacées à l'intérieur du pays touchées par Boko Haram, ont été discutés, ainsi que l'importance du dialogue institutionnel sur les données humanitaires. Les défis liés aux enfants africains ont été soulevés, soulignant que des questions plus larges que la simple croissance démographique doivent être prises en considération. Les innovations en matière de méthodes d'enquête et de techniques d'estimation des données ont été saluées. Des recommandations pratiques visant à clarifier les mandats de gouvernance et à renforcer les conseils techniques ont été formulées.

Conclusions et recommandations

61. Sur la base de ces conclusions, discussions et recommandations, les CODG ont adopté une série de résolutions et de recommandations visant à relever les défis identifiés. Elles mettent l'accent sur le renforcement de la coordination entre les systèmes statistiques nationaux, régionaux et continentaux, le renforcement des capacités financières et humaines, et l'amélioration de la couverture, de la qualité et de la diffusion des données statistiques conformément aux normes et cadres internationaux.

Reconnaissance/Gratitude/Approbation

Le CoDGs :

62. Félicitent le Comité exécutif et le Comité africain de coordination statistique (ASCC), ainsi que les événements parallèles sur le Réseau africain de données sur les migrations et sur la gouvernance, la paix et la sécurité, pour la qualité, la rigueur et la pertinence de leurs délibérations, et les félicitent pour leurs précieuses recommandations, qui sont approuvées par la présente.

63. Exprime sa gratitude à STATAFRIC pour l'amélioration de l'organisation et de la coordination dans la préparation des CoDG, reconnaissant son dévouement, son professionnalisme et son leadership efficace, qui ont contribué de manière significative au bon déroulement et au succès de la réunion. Reconnaît ses activités en cours, notamment la révision de la Charte africaine de la statistique, l'évaluation à mi-parcours de SHaSA 2 et l'élaboration de diverses lignes directrices continentales, qui continuent de renforcer les systèmes statistiques à travers l'Afrique.

64. Remercie sincèrement ses partenaires, notamment l'OCDE, ONU-Femmes, l'UE, l'UNICEF, l'OIT, l'OIM, l'INSEE, la FAO, PARIS21, Statistics Sweden et la Banque mondiale, pour leur soutien et leurs initiatives inestimables en faveur du renforcement des systèmes statistiques nationaux, régionaux et continentaux, et remercie tout particulièrement la Banque mondiale pour ses contributions substantielles, et encourage la poursuite et l'extension de ce soutien à toutes les régions d'Afrique.

Mandat/Délégation

65. Le CoDG :

- M.1 Charge le STATAFRIC, avec le soutien de la BAD, de la CEA et de tous les partenaires concernés, d'élaborer des lignes directrices continentales pour la collecte et la diffusion éthiques des données, en particulier sur des sujets sensibles tels que l'ethnicité, la race et les injustices historiques, afin de soutenir les réparations et la formulation de politiques inclusives.
- M.2 Charge le STATAFRIC, en collaboration avec les partenaires concernés, de poursuivre le processus d'examen par les pairs des systèmes statistiques nationaux (SSN), en s'appuyant sur la méthodologie africaine d'examen par les pairs, et d'étendre son champ d'application aux systèmes statistiques de l'ensemble des communautés économiques régionales (CER) de l'UA, avec le soutien d'autres organisations panafricaines (CEA, BAD) et de partenaires.
- M.3 Inviter STATAFRIC à élaborer une feuille de route complète décrivant les étapes restantes pour la mise en œuvre intégrale de SHaSA 2, y compris les calendriers, les responsabilités et les ressources nécessaires. STATAFRIC est en outre chargé d'entamer les travaux préparatoires pour SHaSA 3 en rédigeant une note d'orientation claire et une feuille de route initiale qui définit ses priorités stratégiques, les résultats attendus et le processus de consultation avec les États membres et les partenaires.
- M.4 Encourager les membres de l'ASCC à coparrainer et à co-investir dans l'amélioration du portail de données ouvertes, qui sert d'outil de référence clé approuvé par la Communauté panafricaine de partage des données pour promouvoir la gestion, la communication et la diffusion harmonisées des données à travers l'Afrique.
- M.5 Charge STATAFRIC, en tant qu'organe de coordination du Système statistique africain, de concevoir et de promouvoir des cadres solides de planification de la relève et de transfert systématique des connaissances. STATAFRIC fournira des orientations, des outils et des bonnes pratiques aux offices nationaux de statistique, qui mettront en œuvre ces mécanismes afin d'assurer la continuité du leadership et de former la prochaine génération de statisticiens dans l'ensemble du Système statistique africain.
- M.6 Demande à STATAFRIC de collaborer avec la CEA afin d'améliorer sa visibilité et son engagement dans les forums internationaux. Cela implique notamment de veiller à ce que les questions liées à SHaSA soient systématiquement inscrites à l'ordre du jour grâce à une position africaine unifiée, d'accroître la présence et la participation active de STATAFRIC à la Commission statistique des Nations Unies (UNSC) et d'aller au-delà du statut actuel d'observateur afin d'affirmer un rôle plus influent et reconnu dans les discussions statistiques mondiales.

Résolutions/Décisions

66. Reconnaissant le rôle indispensable de statistiques crédibles pour documenter les vérités historiques et éclairer les politiques de transformation, nous, directeurs/statisticiens généraux, nous engageons à renforcer les systèmes statistiques nationaux, à élaborer des indicateurs fiables sur les inégalités, la justice

et la discrimination, à tirer parti des innovations numériques et des mégadonnées, et à coordonner nos efforts avec nos partenaires continentaux et mondiaux. Les progrès seront régulièrement communiqués au Secrétariat afin d'assurer un suivi, un contrôle et une responsabilisation efficaces, permettant ainsi à l'Afrique de mesurer son passé, de comprendre son présent et de poursuivre un avenir fondé sur la justice.

67. Décider de tenir conjointement les réunions du STATCOM et du CoDG en 2026, compte tenu du chevauchement des questions abordées et du public commun. Cela permettra de satisfaire aux exigences statutaires, d'intégrer des événements parallèles, d'améliorer l'efficacité et d'éviter les déplacements inutiles. Les réunions se tiendront provisoirement à Addis-Abeba, en Éthiopie, en attendant la confirmation de trois États membres pour les accueillir après trois mois de consultations.

68. De reporter la création du conseil d'administration de STATAFRIC en attendant la consultation de toutes les parties prenantes, comme recommandé par le service juridique.

Recommandations

69. Les CoDG

États membres de l'UA

- R.1. Appellent les États membres de l'UA, avec le soutien des organisations panafricaines et des partenaires et en coordination avec STATAFRIC, à s'engager dans l'élaboration d'indicateurs sur les inégalités, la justice et la discrimination, et à tirer parti des innovations numériques et des mégadonnées, afin de garantir des statistiques crédibles qui soutiennent des politiques fondées sur des données probantes et la responsabilité dans toute l'Afrique.
- R.2. Encourage les producteurs de données des systèmes statistiques nationaux, sous la coordination des INS, à établir un ordre professionnel pour les statisticiens afin de faire respecter les normes éthiques, de garantir l'intégrité technique et professionnelle, de renforcer la responsabilité et d'améliorer la crédibilité et la reconnaissance de la profession statistique à travers l'Afrique.
- R.3. Invite les États membres de l'UA à promouvoir la production, la diffusion et l'utilisation de données ventilées afin d'éclairer les actions ciblées et les plans de développement, notamment ceux qui traitent des disparités entre les sexes et des défis liés à l'enfance, en veillant à ce qu'aucun groupe ne soit laissé pour compte dans les efforts de développement.
- R.4. Exhorter les États membres de l'UA à s'engager activement dans des initiatives menées ou soutenues par des partenaires, notamment la Banque mondiale, l'OCDE, ONU-Femmes, l'UE, l'UNICEF, l'OIT, l'OIM, l'INSEE, la FAO, PARIS21, Data Act Lab et Statistics Sweden — qui renforcent les systèmes statistiques

nationaux, facilitent la production et la diffusion de données, de publications et d'outils analytiques, et favorisent le renforcement des capacités, les échanges méthodologiques et le partage des connaissances afin d'améliorer la qualité, la comparabilité et l'utilisation des statistiques à travers l'Afrique.

- R.5. Appeler les États membres de l'UA qui n'ont pas encore signé et ratifié l'ACS à le faire et inviter les organisations panafricaines et régionales à leur apporter le soutien nécessaire en matière de plaidoyer et d'orientation.
- R.6. Appeler les États membres à collaborer avec le ministère des Finances afin d'examiner les modalités possibles pour mettre en place un mécanisme de financement basé sur un pourcentage des recettes douanières destiné au développement statistique, afin d'atteindre l'objectif de 0,15 % recommandé par la décision de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement.
- R.7. Appeler les États membres de l'UA et les communautés économiques régionales à se joindre à l'initiative « Revenue Statistics in Africa » (Statistiques sur les recettes en Afrique), car elle n'a aucune incidence financière pour les pays.

Organisations panafricaines, organisations régionales et partenaires de développement

- R.8. Appeler les organisations panafricaines et les partenaires concernés, en coordination avec STATAFRIC, à mettre en place un programme dédié pour aider les États fragiles et sortant d'un conflit à renforcer leurs systèmes statistiques nationaux, en répondant à leurs besoins en matière de production de données fiables pour les programmes nationaux ainsi que pour les initiatives régionales et continentales.
- R.9. Appeler STATAFRIC, en coordination avec la BAD, la CEA et les partenaires, à aider les États membres et les CER à utiliser l'IA et les technologies émergentes dans les opérations statistiques, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, le développement des compétences et le transfert de connaissances afin d'améliorer l'innovation, l'efficacité et la durabilité.
- R.10. Appeler les partenaires de développement qui soutiennent le système statistique africain à évaluer périodiquement leurs initiatives et programmes de renforcement des capacités institutionnelles, y compris la formation au leadership, afin de s'assurer qu'ils sont adaptés aux besoins des systèmes statistiques nationaux et contribuent efficacement au renforcement des statistiques à travers l'Afrique.
- R.11. Appeler la Commission de l'UA à écrire aux États membres, aux communautés économiques régionales et aux autres organisations panafricaines afin qu'ils désignent, dans un délai de trois mois, les membres du conseil d'administration

de STATAFRIC.

- R.12. Appeler le STATAFRIC à organiser des réunions virtuelles d'initiation afin de clarifier les modalités pour les membres du conseil d'administration du STATAFRIC.
- R.13. La réunion a souligné la nécessité de renforcer le statut institutionnel du STATAFRIC en tant qu'autorité statistique continentale. Cela implique notamment d'obtenir une reconnaissance juridique au sein des structures de l'UA et d'investir dans sa capacité à coordonner l'harmonisation des données entre les États membres.

I. Remarques finales

70. Mme Botho, directrice exécutive par intérim de la STATAFRIC, a remercié tous les délégués pour leur participation active, leurs contributions constructives et leur engagement tout au long des délibérations du CoDG. Elle a salué le travail acharné et le professionnalisme du Secrétariat dans la conduite de l'examen du rapport. Elle a noté que la qualité des discussions reflétait l'engagement commun en faveur du renforcement du système statistique africain. Mme Botho a encouragé les États membres à continuer de collaborer étroitement avec STATAFRIC et ses partenaires afin de faire avancer les initiatives en cours. Elle a salué l'atmosphère favorable et a loué les progrès collectifs accomplis. Elle a conclu en félicitant les participants pour le succès de la réunion et en souhaitant bonne chance à tous.

II. Liste des participants

N	Pays	Nom	Prénom	Organisation	Poste	Téléphone	Courriel Off.
1	Algérie	Mahdjoubi	Moussa	Office National des statistiques	Directeur Général Adjoint Chargé de la gestion de l'ONS		ons@ons.dz stat@ons.dz
2	Angola	Futi	Joel Bumba Sambo	National Statistics Office	Directeur Général	+244930597889	joel.futi@ine.gov.ao
3	Angola	Nunda	Aurélio Alexandre	National Statistics Office	Chef de la Division des Relations Internationales et de la Coopération		aurelio.nunda@ine.gov.ao
4	Angola	Samoli	Moisés Nelson	National Statistics Office	Chef Adjoint du Département du Directeur Général	+24492699145	moises.samoli@ine.gov.ao
5	Botswana	Lekobane	Khaufelo Raymond	Statistics Botswana	Statisticien Général	00267 3671301 /4	krlekobane@statsbots.org.bw
6	Burkina Faso	RIPAMA	Toubou	INSD	Directeur Général	+226 25 49 85 02	Toubou.ripama@insd.bf
7	Burundi	NDAYISHIMIYE	NICOLAS	INSBU	DIRECTEUR GÉNÉRAL	(+257)22216734	ndayishimyenicolas@gmail.com
8	Cabo Verde	De Pina Cardoso	João	Instituto Nacional de Estatística	Président de l'INECV		joao.cardoso@ine.gov.cv
9	Cameroun	SHE ETOUNDI	JOSEPH GUY BENJAMIN	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT		Joseph.sheetoundi@ins-cameroun.cm
10	Comores	MOHAMED	ALI	Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED)	Directeur Général	+269 337 39 48	benrahada@gmail.com
11	Congo	MBOKO IBARA	STEVE BERTRAND	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	DIRECTEUR GÉNÉRAL	+242069110189	stevembolo@yahoo.fr
12	Côte D'Ivoire	BOTI	BOLOU BI	Agence Nationale de la	Directeur de la	+225 05 86 71 81 02	d.boti@stat.plan.gouv.ci

			DAVID	Statistique (ANStat)	Coordination Statistique, de l'Action régionale		
13	Djibouti	Abdillahi Miguil	Barkadieh	Institut de la Statistique de Djibouti	Seconder le Directeur Général	=25321352460/(+25 377811633)	barkadieh@instad.gouv.dj
14	Égypte	Elgouhary	Akram Ahmed Elsayed	Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS)	Vice-président du CAPMAS	+ (202)24002717	Pres_capmas@capmas.gov.eg
15	Égypte	Baioumy	Tamer Mohamed	Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques	Spécialiste principal en recherche et études techniques		tamer_am@capmas.gov.eg
16	Guinée Équatoriale	RICARDO NSUE	NDEMESOGO OBONO	INSTITUT NATIONAL DE STATISTIQUE DE	DIRECTEUR GÉNÉRAL		ndemesogo@inege.org
17	Guinée Équatoriale	Ndong Eyang	Mercedes Momo	Institut National de Statistique de Guinée Équatoriale	Chef de Cabinet du Directeur Général		mavomo@inege.org
18	Eswatini	Shabalala	Thembinkosi Gavu	Central Statistical Office	Directeur	(268) 404 2151	thembinkosi_shaba@yahoo.com
19	Éthiopie	Dullee	Beker Shale	Ethiopian Statistics Service	Directeur Général du Service des statistiques éthiopiennes		beker.shale@gmail.com
20	Éthiopie	Ebissa	Assefa	Ethiopian Statistics Service		251911031597	ebissa2013@gmail.com

N	Pays	Nom	Prénom	Organisation	Poste	Téléphone	Courriel Off.
21	GABON	MALI OYOUOMI	JANVIER	DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE	DIRECTEUR GENERAL	0024166735605	janviermail@yahoo.fr
22	Gabon	Jessinca	Mouele				
23	Ghana	Cobbinah	Emmanuel	GSS			

24	Guinée-Bissau	Janté	Carlos Bacar	Institut National de la Statistique (INE)	Conseiller du Président de l'INE	00 245 95 580 4188	carlosbacarjante@gmail.com
25	Liberia	NGAFUAN	RICHARD FATORMA	LIBERIA INSTITUTE OF STATISTICS AND GEO- INFORMATION SERVICES (LISGIS)	DIRECTOR GENERAL	+231776210164	richardngafuan@live.com
26	Libya	Ali	Abdalmajid	BSC – Bureau of statistics & census	Director of vital statistics		Abdalmajid.ali@bsc.ly
27	Madagascar	RAKOTOMANA NA	ERIC JEAN MICHEL	INSTAT (Institut National de la	DIRECTEUR GENERAL	+261 32 11 085 94	dg@instat.mg/eric.rakotomana@gmail.com
28	Malawi	KANYANDA	Shelton	NATIONAL STATISTICAL OFFICE	COMMISSIONER OF STATISTICS	+265 99 462 9361	skanyanda@hotmail.com
29	MALI	SANGARE	SEKOU AROUNA	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	CHEF CELLULE DE COORDINATION ET DE	(+223) 20 22 24 55/20 22 48 73	sekarouna5@yahoo.fr/sekouarouna.instat@gouv.ml
30	Maroc	AZIZI	Jamal	Haut-Commissariat au Plan	Directeur Général de la Statistique et de la Comptabilité Nationale	+212 5 37 77 32 44/45	j.azizi@hcp.ma
31	Mauritanie	BA	Oumar Kalidou	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE)	Directeur Général Adjoint	+222 46 72 66 98	ba.oumar@ansade.mr
32	Mauritius	DAWOONAUTH	MUKESH	STATISTICS MAURITIUS	ACTING DIRECTOR OF STATISTICS		mdawoonauth@govmu.org
33	Namibia	Shimuafen	Meitavelo Shaudanekwa	Namibia Statistics Agency	Statistician-General & CEO	+264 61 431 3200	AShimuafen@nsa.org.na

34	Niger	MAMAN HASSAN	Moussa	Institut National de la Statistique (INS-Niger)	Secrétaire Général p.i		mhassan@ins.ne
35	NIGERIA	ADENIRAN	SEMIU ADEYEMI	NATIONAL BUREAU OF STATISTICS	STATISTICIAN-GENERAL		SAADENIRAN@NIGERIANSTAT.GOV.NG
36	NIGERIA	Samuel	Adakole Augustine	National Bureau of Statistics	Assistant Director		samadakole@nigerianstat.gov.ng
37	NIGERIA	OLAREWAJU	ELIZABETH OLUWATOSIN	NATIONAL BUREAU OF STATISTICS	SENIOR PROGRAM ANALYST		colarewaju@nigerianstat.gov.ng
38	Rep. Dem. du Congo	CHOVU ALIMA	Élysée	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE « INS »	Directeur Général de l'INS		dginsrdc@gmail.com
39	Rep. Dem. du Congo	MBOBELE BAKAMBA	Jean	INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE « INS » Institut National de Statistique -INS-	Directeur et Conseiller Technique du Directeur Général	+243 82 810 6475	insrdeformation@gmail.com
40	Rep. Dem. du Congo	Innocent	Kadekere	Institut National de Statistique -INS-	Directeur Provincial	+243813618708	

N	Pays	Nom	Prénom	Organisation	Poste	Téléphone	Courriel Off.
41	RWANDA	MWIZERWA	JEAN CLAUDE	NATIONAL INSTITUTE OF STATISTICS OF	DEPUTY DIRECTOR GENERAL		Claude.mwizerwa@statistics.gov.rw
42	Senegal	FALL	Oumar	Agence Nationale de la Statistique et de la Diffusion	Directeur des Systèmes d'Information et de la Diffusion	(221) 33 869 21 55/ (221775568270)	oumar.fall@ansd.sn
43	Seychelles	BISTOQUET	KEVIN YVON	NATIONAL BUREAU OF STATISTICS	CHIEF EXECUTIVE OFFICER	+2482648694	ceo@nbs.gov.sc

44	SOMALIA	DAHIR	ABDIRAHMA N OMAR	SOMALIA NATIONAL BUREAU OF STATISTICS	DEPUTY DIRECTOR GENERAL	+252615576992	ddg@nbs.gov.so
45	South Africa	Maluleke	Risenga Buttler	Statistics South Africa	Statistician-General	+27 12 310 2122	Risenga@Statssa.gov.za
46	SOUTH AFRICA	Mpetsheni	Yandiswa	STATISTICS SOUTH AFRICA	DDG	27828882916	yandiswam@statssa.gov.za
47	SOUTH AFRICA	MAYA	NWABISA CONCORDIA	STATISTICS SOUTH AFRICA	DIRECTOR INTERNATIONAL RELATIONS OFFICE OF THE STATISTICIAN-GENERAL	+27 12 310 2126	nwbabisam@statssa.gov.za
48	South Africa	Mbele	Nompumelelo	University of KwaZulu-Natal	Chair: Statistics Council for South Africa	+27 31 260 3032	Nzimanden@ukzn.ac.za
49	South Sudan	Mayai	Augustino Ting Morter	National Bureau of Statistics	Director General		amayai@nbs.gov.ss
50	Sudan	Ahmed	Ali Mohamed Abbas	Central Bureau of Statistics	Director General	+249912866744	amhalros@yahoo.com
51	Tanzania	Sinda	Nacky Ally	National Bureau of Statistics	Senior Statistician	+255 26 2963822	nacky.sinda@nbs.go.tz
52	Tanzania	Msengwa	Amina Suleiman	National Bureau of Statistics	Statistician General	+255 26 2963822	amina.msengwa@nbs.go.tz
53	The Gambia	Sanyang	Nyakassi M.B.	Gambia Bureau of Statistics	Statistician General	+2209969821	nsanyang@gbosgov.org
54	UGANDA	MUKIZA	CHRIS NDATIRA	UGANDA BUREAU OF STATISTICS	EXECUTIVE DIRECTOR	+256782386743	Chris.mukiza@ubos.org
55	ZAMBIA	MUDENDA	SHEILA MUTALE NDAMBULAWA	ZAMBIA STATISTICS AGENCY	ACTING STATISTICIAN GENERAL	+26097169959	sheila.mudenda@zamstats.gov.zm
56	ZIMBABWE	BANDAMA	TAFADZWA MARTIA	ZIMBABWE NATIONAL STATISTICS AGENCY	DIRECTOR-GENERAL	+263712605049	dg@zimstat.co.zw